



RAPPORT MORAL
ET FINANCIER
DE LA MISSION FRANÇAISE
POUR LA CULTURE ÉQUESTRE

2025

Présenté par
Guillaume Henry,
Président

Assemblée Générale du 31 mars 2025



MISSION
FRANÇAISE
POUR LA
CULTURE
ÉQUESTRE

L'année 2025 a constitué pour la Mission Française pour la Culture Équestre (MFCE) une année de renouveau et de refondation. Marquée par un changement de gouvernance, une remise en ordre financière et le lancement de chantiers structurants pour l'avenir, elle a posé les bases d'une association plus solide, plus visible et pleinement engagée dans sa mission de sauvegarde et de promotion de l'Équitation de Tradition Française, patrimoine culturel immatériel inscrit à l'UNESCO depuis 2011.

I. GOUVERNANCE : UN RENOUVELLEMENT À LA TÊTE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 25 MARS 2025

L'année a débuté par une Assemblée Générale électorale, tenue au ministère de la Culture le 25 mars 2025. Après approbation des rapports moral et financier de l'année 2024, et le renouvellement des membres actifs du Conseil d'Administration, Guillaume Henry a été élu Président à l'unanimité (sept voix), aux côtés d'Alain Francqueville (quatre voix).

Un hommage a été rendu à Alain Francqueville, président sortant, pour son engagement sans faille à la tête de la Mission pendant trois années. Son travail a permis de maintenir l'association dans une période difficile et de préparer ce passage de relais.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Lors du Conseil d'Administration immédiatement consécutif à l'AG, le bureau a été constitué comme suit :

Président : Guillaume Henry

Trésorier : Philippe Molès (démissionnaire quelques jours plus tard)

Secrétaire Général : Olivier Legouis

Au cours du CA du 14 mai 2025, Anne-Sophie Rieth a rejoint le Conseil d'Administration en qualité de nouvelle administratrice, apportant une compétence précieuse sur les questions liées à la fiche d'inventaire UNESCO. Le CA a également exprimé sa volonté de se rajeunir, de se féminiser et de recruter un administrateur supplémentaire, notamment pour représenter la FFE tout en occupant les fonctions de trésorier. Ce poste est resté à pourvoir en fin d'année.

II. PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'ANNÉE

Dès sa prise de fonction, le nouveau président a défini trois objectifs prioritaires pour 2025, confirmés lors du CA du 14 mai :

- L'assainissement des comptes de l'association, pour partir sur des bases financières saines.
- La mise à jour de la fiche d'inventaire de l'Équitation de Tradition Française, dont la version en vigueur datait de 2008.

- La rédaction du livre blanc de l'Équitation de Tradition Française, outil pédagogique destiné à expliquer ce qu'est l'équitation de tradition française.

Ces trois axes ont structuré l'ensemble du travail conduit tout au long de l'année.

III. SITUATION FINANCIÈRE : ASSAINISSEMENT ET NOUVELLES BASES

RATTRAPAGES DE TRÉSORERIE

L'une des préoccupations majeures de la nouvelle équipe dirigeante a été d'assainir une situation financière fragilisée par la gestion précédente. À la suite des contacts noués par le président avec la Fédération Française d'Équitation (FFE) et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), une réponse positive a été obtenue au cours de l'été 2025.

Jean-Roch Gaillet, s'exprimant au nom des deux institutions membres de droit, a confirmé :

- Le rattrapage des défauts de trésorerie accumulés lors de la gestion précédente, à hauteur de 6 000 € par entité, soit 12 000 € au total ;
- Une participation au budget 2025 sur présentation d'un plan d'actions, dans la limite de 10 000 € par membre de droit.

La subvention du ministère de la Culture a par ailleurs permis d'éponger une partie des dettes en attente. Ces apports combinés ont constitué un premier palier de redressement.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Le budget prévisionnel, travaillé lors de la réunion du 22 avril 2025, a été adopté à l'unanimité lors du CA du 14 mai. Il intègre notamment les dépenses liées à la communication digitale confiée à la société Amaclio.

—
Une année
de transition
pour repartir
sur de nouvelles
bases.
—



La situation financière, si elle s'est significativement améliorée, impose de continuer à explorer de nouvelles formes de financement. Une piste a été évoquée : un rapprochement avec Philanthro-Lab, à l'occasion du Salon du Patrimoine, pour explorer des modalités de mécénat et de philanthropie.

IV. CHANTIER PATRIMONIAL : LA FICHE D'INVENTAIRE UNESCO

CONTEXTE ET URGENCE

Lors de l'AG du 25 mars 2025, Lily Martinet, représentante du ministère de la Culture, a rappelé que la fiche d'inventaire de l'Équitation de Tradition Française datait de 2008 et nécessitait une actualisation. Cette mise à jour est une obligation découlant de toute inscription d'un patrimoine à l'UNESCO. Elle est d'autant plus stratégique que le dossier de maintien de l'inscription de l'Équitation de Tradition Française devra être présenté à l'UNESCO en 2027.

TRAVAUX CONDUITS

Anne-Sophie Rieth (ASR) a pris en charge la coordination de ce chantier. Dès le CA du 14 mai, une première lecture du document de travail a été effectuée, et les grandes orientations ont été définies :

- Recueil de témoignages de personnes représentatives de la pratique, de la formation et de la transmission, à partir d'un questionnaire commun ;
- Identification et définition des communautés concernées par l'Équitation de Tradition Française ;
- Clarification de la définition de l'Équitation de Tradition Française elle-même (philosophie ? technique ?).

—
Deux chantiers
prioritaires
en 2026 :

L'actualisation
de la Fiche
d'inventaire.

La rédaction
du livre blanc.

Une enquête a été lancée auprès de la communauté (près de 200 envois). Les résultats, analysés lors du CA du 11 septembre 2025, montrent notamment un fossé générationnel marqué et un déficit de connaissance de l'Équitation de Tradition Française chez les jeunes praticiens. Cette réalité confirme l'urgence du travail de transmission que la MFCE doit incarner.

En réponse, Anne-Sophie Rieth a proposé de conduire les enquêtes sous forme d'entretiens individuels plutôt qu'en format écrit, afin d'améliorer le taux de participation. Une V4 de la fiche a été rédigée à l'automne, et une relecture collective a été organisée en vue de finaliser le document.

L'équitation de tradition française est désormais mentionnée dans le BP JEPS et dans les galops fédéraux.

V. LE LIVRE BLANC DE L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE

En parallèle de la fiche d'inventaire, la rédaction du livre blanc de l'Équitation de Tradition Française a constitué le deuxième grand chantier de l'année. Conçu comme un outil pédagogique accessible, il doit permettre de comprendre ce qu'est l'équitation de tradition française pour des publics variés, notamment les jeunes générations.

Guillaume Henry a transmis à l'ensemble des membres du CA une base de rédaction du livre blanc à partir du mois de mai. Lors du CA du 11 septembre 2025, un échange a eu lieu sur la cohérence du sommaire proposé. Chaque membre s'est engagé à relire ce sommaire et à faire part de ses remarques. La finalisation est prévue en 2026.



VI. COMMUNICATION : VERS UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE

RÉFLEXION STRATÉGIQUE

La question de la communication de la MFCE a occupé une place croissante au cours de l'année. Lors du CA du 14 mai, de nombreuses questions ont été soulevées : quel rôle pour le site Internet ? La Mission doit-elle être un relais de la communauté ? Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ? Comment valoriser les administrateurs et associer la communauté à la production de contenus ? Ces questions ont été posées dans le cadre du travail de cadrage mené avec la société Amaclio, prestataire en communication.

ENGAGEMENT D'AMACLIO

À la suite de ce travail préparatoire, et afin de donner une visibilité immédiate à l'association, le CA du 11 septembre 2025 a décidé de confier à Amaclio une mission de communication pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2025, pour un montant de 2 550 € HT (3 060 € TTC).

La stratégie éditoriale déployée a reposé sur les axes suivants :

- Fréquence : 1 publication par semaine sur Facebook, Instagram et LinkedIn, + 1 story par semaine sur Instagram et Facebook ;
- Axes éditoriaux : réexpliquer ce qu'est l'Équitation de Tradition Française, avant d'introduire progressivement les grandes figures et les lieux qui l'incarnent ;
- Calendrier : publications sur les principes de l'Équitation de Tradition Française (octobre), portraits de cavaliers (novembre), puis portraits de lieux (décembre), avec une publication spéciale de fin d'année le 25 décembre.

Une nouvelle rubrique, les « Dialogues », a été lancée : un dialogue mensuel avec un écuyer de l'Équitation de Tradition Française, pour humaniser la MFCE et engager la communauté.

Une journée de travail a été organisée le 25 novembre 2025 au ministère de la Culture, afin d'approfondir la réflexion sur la stratégie de communication et d'arrêter le plan d'action et le budget pour 2026.

VII. VIE INSTITUTIONNELLE

PARTICIPATION À FRANCE PCI

François Huot-Marchand a participé à l'Assemblée Générale de France PCI, le 27 juin 2025, représentant la MFCE ainsi que l'IFCE, prenant la place de Frédérique Mercier à ce titre.

RELATIONS AVEC

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

L'année 2025 a été marquée par un travail de fond pour rétablir et consolider les relations avec les partenaires institutionnels de la MFCE,

au premier rang desquels la FFE, l'IFCE et le ministère de la Culture. Le résultat positif sur les rattrapages de trésorerie et les engagements de subventions témoigne de la confiance retrouvée dans la nouvelle gouvernance.

HORIZON 2026

Dès l'automne 2025, le CA a travaillé en parallèle sur le plan d'action 2026, qui sera une année charnière : elle marquera les quinze ans d'inscription de l'Équitation de Tradition Française à l'UNESCO (2011–2026). Des projets ambitieux sont d'ores et déjà envisagés : un colloque à Avignon organisé par Maurice Galle, des rencontres nationales de l'ETF sous la forme de tables rondes et d'un dîner spectacle, un Prix Pégase, des événements en région, et la production de contenus pédagogiques innovants (capsules vidéo, podcasts, expositions numériques).

VIII. PERSPECTIVES ET ENJEUX

L'année 2025 a permis de stabiliser l'association et de relancer ses chantiers fondamentaux. Plusieurs défis demeurent pour les prochains exercices :

- Finaliser la fiche d'inventaire et le livre blanc avant la présentation du dossier UNESCO en 2027 ;
- Diversifier les sources de financement, au-delà des contributions de la FFE, de l'IFCE et du ministère de la Culture ;
- Engager les jeunes générations dans la connaissance et la transmission de l'Équitation de Tradition Française, en s'appuyant notamment sur les voies pédagogiques (BP JEPS, Galops fédéraux) ;
- Renforcer la gouvernance en désignant un nouveau trésorier issu de la FFE et en poursuivant le rajeunissement et la féminisation du CA ;
- Préparer l'année anniversaire 2026 de façon à en faire un moment de rayonnement exceptionnel pour l'Équitation de Tradition Française.

REMERCIEMENTS

Le Président tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil d'Administration — Pascal Marry, François Huot-Marchand, Olivier Legouis, Corinne Delhay, Anne-Sophie Rieth, mais aussi Laurent Peyron, Coline Moreau, et désormais aussi Élisabeth Moya — pour leur engagement, leur disponibilité et leur travail tout au long de cette année. Des remerciements sont également adressés à Lily Martinet et au ministère de la Culture pour leur soutien constant, ainsi qu'à la FFE et à l'IFCE pour leur accompagnement renouvelé.

Guillaume Henry

Président de la Mission Française pour la Culture Équestre
Paris, 2026



L'année 2026
marque
le quinzième
anniversaire
de l'inscription
de l'Équitation
de Tradition
Française
à l'UNESCO